

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU CONTRAT

L'Université M'hamed BOUGARA Boumerdes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à LA CONSULTATION N° 09/UMBB/2019, relative

à : « Réalisation des travaux d'aménagement des locaux pour l'installation des équipements acquis au profit de l'incubateur (service commun) de l'université de Boumerdes »

lancée en date du 09/12/2019, que la procédure d'évaluation et d'analyse des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

Designation du projet	Soumissionnaire retenu (le soumissionnaire ayant présenté offre techniquement pré qualifiée)	Montant en DA	Délai	Offre retenue
Réalisation des travaux d'aménagement des locaux pour l'installation des équipements acquis au profit de l'incubateur (service commun) de l'université de Boumerdes »	TCE BENZENNOUNE SALAH NIF: 156190300002160	6 870 919.58 DA	02 mois	Offre « moins disant »

conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluations de leurs candidatures, offres techniques et financières sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard dans trois (03) jours à compter de la date de la notification d'attribution provisoire du contrat, pour leur communiquer ces résultats par écrit.

Suivant les dispositions de l'article 82 du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant Règlementation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le Service Contractant dans le cadre de la présente consultation, peuvent introduire un recours auprès de la Commission Sectorielle des Marchés Publics dans dix (10) jours à compter de la date de la notification des résultats provisoire de la consultation. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ordonnateur



Handwritten mark in the top right corner.